

Paiement des dividendes

L'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie UBCI porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire réunie le 22 Juin 2012 a décidé de mettre en paiement les dividendes de l'exercice 2011 à partir du 29 Juin 2012 à raison de 0.825 DTU par action soit 16.5% du nominal.